

Approbation du procès-verbal du 10 novembre 2021

I – Point sur les travaux

• Travaux effectués :

- Les radiateurs et le chauffe-eau du studio de La Commaille ont été changés.
- Des travaux de rangement et d'entretien du matériel ont été effectués par les agents.

• Travaux à venir :

- Les travaux de voirie de la route du Puits auront lieu quand les conditions météorologiques le permettront.
- Les travaux d'entretien et de création de fossés par l'entreprise JTP sont prévus prochainement.
- Des travaux de nettoyage des fossés seront effectués avec la rigoleuse.
- Prévoir des travaux à Maré-Le-Bas pour éviter les inondations chez un habitant du hameau, en cas de pluie.
- **Le début de la première phase des travaux d'assainissement et sur le réseau d'eau potable dans le bourg est prévu le 7 février.**

II – Point sur les finances

Un point est fait par Monsieur le Maire sur les recettes et dépenses des comptes de fonctionnement et d'investissement en cette fin d'exercice 2021. Les opérations d'investissement prévues pour 2021 ont toutes été réalisées. Quelques opérations sont cependant en cours ou restent à réaliser, elles seront achevées en 2022.

III- Cimetière : columbarium

Les 6 places existantes ont été achetées (675 € la concession). Un devis sera demandé à l'entreprise De Souza pour l'installation de 6 nouvelles cases.

IV- Restauration de l'église

Monsieur le Maire présente l'étude préalable de l'architecte, M. Simon BURI, pour la restauration de l'église. Une première tranche de travaux d'assainissement et de mise en sécurité est chiffrée à 379 176 € HT soit 455 011 € TTC. Afin de financer les travaux, des demandes de subventions sont en cours ou à l'étude.

V- Information DETR

Dans le cadre du projet de restauration de l'église et de sa nécessité, le conseil municipal a décidé de demander à bénéficier de la DETR au taux de 60 % soit 227 505,60 €.

XI – Questions diverses

- **Recensement de la population** : Les opérations de recensement débuteront jeudi 20 janvier pour une durée d'environ un mois. En cas de problème, les agents recenseurs, Mme Charlotte FICHOT et M. François BLANCHOT, pourront prendre appui sur les conseillers municipaux de chaque hameau.
- **Formation des agents** : Il manque des certifications à MM. BOUSSARD et JAN, ils participeront donc à plusieurs formations.
- **ONF** : Le conseil municipal donne son accord à Monsieur le Maire pour signer le devis d'un montant de 100 € établi par M. Rousselet concernant une intervention dans la section de bois de Doussas.
- **Congé de l'agent de la garderie**
- **Chats à Cuzy** : Un nombre trop important de chats pose problème à Cuzy. Une solution doit être trouvée pour en freiner l'augmentation. Une réflexion est engagée à propos d'une campagne de stérilisation.
- **Fêtes musicales de Corbigny** : M. Sêtre, directeur artistique des fêtes musicales de Corbigny, propose de décentraliser un des concerts dans l'église de Cervon. La commune s'engagerait alors à payer une partie du billet des habitants de Cervon qui assisteraient au concert. Le conseil municipal valide la proposition.
- **Carte scolaire** : De nombreux départs d'élèves pour le collège sont prévus en septembre 2023 puis en 2024, ce qui entraînera une baisse des effectifs.
- **Achats de capteurs CO2 pour l'école** : A l'étude.
- **Elections présidentielles et législatives** : Elles sont prévues les 10 et 24 avril, et les 12 et 19 juin.
- **Eclairage place de la Bascule** : La lampe ne fonctionne toujours pas. Le problème a été signalé.
- **Projet d'antenne relais** : La mairie n'est pas au courant de l'avancée du projet.

Prochain Conseil Municipal : mercredi 2 mars à 20 h00